OCOM M507.01 – ÉLABORER UN HORAIRE PERSONNALISÉ

1. **Rendement** : Élaborer un horaire personnalisé

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) le document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) du niveau d'instruction de cadet-maître,

      (2) le journal de bord de cadet-maître,

      (3) le calendrier d'instruction actuel du corps de cadets,

      (4) de la supervision, et

      (5) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit :

   a. identifier l'instruction obligatoire du niveau de cadet-maître;

   b. identifier l'instruction complémentaire du niveau de cadet-maître;

   c. réviser les occasions d'instruction d'été;

   d. réviser les occasions d'affectation à des tâches et des postes de leadership au corps de cadets;

   e. satisfaire aux exigences pratiques du stage de perfectionnement et le journal de bord de cadet-maître; et

   f. élaborer un horaire personnalisé.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier l'instruction obligatoire du niveau de cadet-maître commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC, y compris : a. le civisme, b. le service communautaire, c. le leadership, d. la forme physique et le mode de vie sain, e. la connaissance générale des cadets, f. les ateliers, g. l'apprentissage individualisé.	Exposé interactif	10 min	A0-096 A2-031

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de cadet-maître, y compris : a. l'instruction commune, et b. l'instruction propre à l'élément.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Réviser les occasions d'instruction d'été, y compris : a. l'instruction avancée de cadet-cadre; et b. les cours au centre d'instruction d'été des cadets (CIEC).	Discussion de groupe	5 min	A0-035 A2-031
PE4	Réviser les occasions d'affectation à des tâches et des postes de leadership au corps de cadets.	Discussion de groupe	5 min	
PE5	Expliquer les exigences pratiques de la formation en cours d'emploi et le journal de bord de cadet-maître.	Exposé interactif	20 min	A2-083
PE6	Demander aux cadets d'élaborer un horaire personnalisé.	Activité en classe	30 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	40 min
c.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Activité en classe :	30 min
e.	Durée totale :	90 min

6. **Justification** :

a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 5 afin d'initier les cadets et de susciter de l'intérêt par rapport aux occasions d'instruction obligatoire et complémentaire de cadet-maître ainsi qu'aux exigences pratiques du stage de perfectionnement et au journal de bord de cadet-maître.

b. Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'instruction d'été et des affectations à des tâches et des postes de leadership au corps de cadets.

c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 6 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets lorsqu'ils élaborent un calendrier personnalisé.

7. **Documents de référence** :

a. A0-035 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

b. A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

c. A2-031 OAIC 40-01 Officier supérieur d'état majeur des cadets de l'Armée. (2008). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

d. A2-083 A-CR-CCP-705/PW-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Journal de bord des cadets du niveau de cadet-maître des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

8. **Matériel d'instruction** :

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

   b. le journal de bord de cadet-maître,

   c. les documents de cours des OREN et des OCOM de l'instruction de cadet-maître, et

   d. le calendrier d'instruction actuel du corps de cadets.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. le journal de bord de cadet-maître,

   b. les documents de cours des OREN et des OCOM de l'instruction de cadet-maître,

   c. le calendrier actuel de l'instruction du corps de cadets.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.